DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 10 MAI DECLARATIONS DE NAISSANCES DU 10 MAI 1874. — Irma Lehembre, rue de l'Epeule. — Adolphe Ocula, rue du Fontenoy. — Justine Vermeulen, rue de la Guinguette. — Gaston Lefebvre, rue de l'Avocat. — Marie De Langhe, rue d'Alma — Louis Louis Tutaire, au Pile. Du 11. — Armand Delebecque, rue de la Paix. — Marie Kempe, rue Jacquart. — Henri Steenhaut, rue Ste-Thérèse. — Hélène

Lepers, rue d'Alma. — Laure Boilte, rue de l'Alouette. — Rosalie Vanwaerebeke, rue de l'Epeule. -- Jean D'heygere, rue de la

Du 12. - Céline Toutlemonde, rue du Luxembourg .- Maria Houfflin, au Tilleul. Edouard Balot, rue St-Antoine .- Jeaune Plateaux, rue Latine. — Alphonse Pattyn, rue du Pile. — Angèle Roussel, rue de la Longue Chemise. — Hortense Cassier, rue Decresme.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 10 mai 1874 Léon Gadenne, 9 mois, Grand'Rue. — Emile Corsil, 4 mois, rue du Luxembourg. — Alphonsine Delerue, 57 ans, épicière, rue du Chemin de Fer. — Jules Marchaud, 7 mois, rue du Fort.

Du 11. — Elise Carbonez. 1 mois, au

Cul de Four. — Rosalie Weyts, 4 mois, rue des Filaturer. — Donat Drath, 9 mois, rue du Parc. — Adeleïde D'herrinnes, 31 ans, couturière, Grand'Rue. — Henri Petroops, 8 mois, rue Bernard. — Jean-Baptiste Co-dron, 39 ans, tieserand, au Sartel. — Omerine Willems, 1 an, rue de l'Epeule. — Victorine Maes, 20 ans, soigneuse, rue de François. Théodore Picry, 9 mois, rue de Mou-veaux. — Victorine Colfe, 2 ans, rue du Flos. Marie Lauwers, 60 ans, ménagère, à

Pios. Marie Lauwers, 19 popular, 18 ans, tailleur, 19 popular, 19 popular, 19 ans, tailleur, 19 popular, 19 popula vost, 65 ans, sans profession, rue du Curé.

— Edmond Dhalluin, 67 ans, tisserand, Chemin de l'Hommelet. — Pierre Carré, 77 ans, fileur, à l'hôpital. — Nathalie Dewitte, 30 ans, mensgère, à l'hôpital. - Isidore Henneton, 1 an, au Pile.

Cerele catholique d'ouvriers

Dimanche prochain 17 mai, à 6 h. 1/2 concert instrumental par la Société les Dix. Nous donnerons prochainement le programme de ce concert.

Cour d'Assises du Nord. Audience du 11 mai.

rane

ain-

du ux un De-urs né-m-ont et ext., ci, ate u-

Ministère public : M. BAGNÉRIS, avocat-gén. Abus de confiance st vol qualifiés. -

Le verdict du jury n'est rendu qu'à une heure et demie du matin. Il reconnaît l'accusé coupable des crimes qui lui sont re-prochés et admet en sa faveur le bénéfice des circonstances atténuantes.

En conséquence Delesclose est condamné à quatre années d'emprisonnement.

Audience du 12

Ministère public : M. Desjardins procureur-général.

1 affaire. - Outrage à un culte reconnu. L'affaire qui a si profondément ému la population roubaisienne vient d'être appelée devant la cour d'assises.

Les nommés: 1º César-Joseph Lauzon, âgé de 35 ans, né à Lille, patron mécani-

cien à Roubaix; 2º Louis-Joseph Delsaux, agé de 30 ans, né à Roubaix, fondeur en cuivre à Rou-

baix;
3° Adolphe Baudour, âgé de 32 ans, né
à Archies, (Belgique), constructeur de machines à vapeur à Roubaix;
4° Louis Wilfart, âgé de 41 ans, né à
Blandain (Belgique), modeleur à Roubaix.

Sont prévenus d'outrage à la religion catholique, pour avoir colporté de cabaret en ca baret un Christ, acheté dans une vente publique et qu'ils ont lacéré, couvert de boue et de bière dans l'intention de tourner la religion en ridicule.

Ils ont été condamnés, savoir : Lauzon, à 1 an de prison et 300 francs d'amende:

Baudour, 6 mois de prison; Delsaux. Wilfart, 1 mois.

Defenseurs, Mes D'Hooghe et Druelle-Rogerol.

Nouvelles Agricoles

Le froid continue, causant un grand pré-judice à toutes les récoltes en terre. Les seigles souffrent, et la floraison s'effectue dans les plus mauvaises conditions.

Les blés ne donnent encore lieu qu'à des plaintes locales et de neu d'importance; mais a température actuelle, si elle se prolongeait huit jours encore, leur causerait un demmage

Les avoines, de très belles qu'elles étaient, sont devenues chétives; il en est de même des orges. Ces grains réclament de la

chaleur. Les fourrageries, quoi qu'il arrive maintenant, ne donneront qu'une mauvaise première coupe ; c'est chose jugée. La deuxième coupe peut combler le déficit de la

première. Daus de telles corditions, les détenteurs de blé se montrent plus exigeants, et les avis que nous recevons de la province accusent une nouvelle hausse de 50 c. par quintal.

Les menus grains et les farines suivent le mouvement des blés. Pour tous les grains, les offres se restreignent d'une manière sen-

Hier, à Londres, au marché de Mark-Lane, les blés se sont traités sans changement sur les sours présidents, sauf pour

les Amérique printemps, qui tendent à la

baisse. Les farines n'ont pas varié; l'orge a été ferme; l'avoine en hausse de 3,6 deniers, et le

maïs sans changement.

Le temps continue à être très froid, avec un vent violent du nord-nord-ouest, qui empêche les arrivages du large.

Au marché des cargaisons flottantes, il y a toujours une demande assez active du continent pour les blés blancs, qui se vendent aux pleins prix précédents. Pour le Royaumela demande est restreinte.

Le 12 mai, on comptait à la cete anglaise huit chargements de blé, sept de maïs, et trois d'orge.

Faits Divers

— Un incoudie terrible a éclaté lu ndi, à Paris, dans la rue de Citeaux, dans les quartiers de Bercy et des Quinze Vingts, au coin du faubourg Saint-Antoine

Le feu a pris vers cinq heures du soir, dans une forte citée ouvrière, située dans le passage Driancourt, au n° 29 de la rue de passage Driancourt, au nº 29 de la rue de Citeaux. La cause de l'incendie est ignorée, mais les conséquences en sont effrayantes : six maisons, habitées par des ménages d'ouvriers, par des marchands de chiffons et des brocanteurs, ne sont plus qu'un monceau de cendres fumantes ; un chantier de bois de sciage, le lavoir de l'Abbaye, sont complétement détruits.

Les secours ont été organisés avec toute la promptitude désirable, mais ils n'ont nu

la promptitude désirable, mais ils n'ont pu lutter contre la violence des flammes, qui trouvaient un aliment trop facile dans les matières au milieu desquelles elles avaient pris naissance et dans la légèreté des cons-

Plus de deux cents ménages d'ouvriers sont, à l'heure qu'il est, sens asile.
On a plusieurs autres malheurs à déplo-

rer: un enfant aurait été brûlé; un locataire d'une des maisons incendiées aurait, au moment où il jetait par la fenêtre des hardes et des matelas, perdu l'équilibre, et il se serait tué sur le pavé.

M. le préfet de police, M. Ansart, chef de la police municipale, MM. les commissaires de police Marcadié et Saget, des quartiers de Bercy et des Quinze-Ving's se sont ren-

dus sur le lieu du sinistre. Le service d'ordre était fait par de nombreuses escouades de gardiens de la paix, cirigées par des officiers de paix, et par dés détachements du 118° de ligne, com-

mandés par leurs officiers.

En résumé, les pertes matérielles sont considérables : le passage Driancourt, le passage Brulon et l'impasse Druinot sont complètement détruits.

Un grand nombre de malheureux incen diés ont été recueillis à l'hôpital St-Antoine, ui, lui-même, a été un moment menacé. M. le général Ladwirault et le général

commandant la place de Paris se sont rendus sur le lieu du sinistre.

On ne sait eucore, dit le Constitutionnel,

s'il y a des morts sous les décombres; mais on compte de nombreux blessés. Un homme a eu la figure brûlée, un autre a été at-teint aux épaules par une commode jetée d'une fenètre. Les locataires effarés précipi-taient leurs meubles sur la voie publique et exposaient ainsi la vie des sauveteurs. Des enfants surpris par les flammes sont gravement brûlés.

Des ouvriers courageux n'ont pas craint de pénétrer dans les maisons pour sauver des enfants. Nous sommes heureux de pou-voir citer le nom de M. Emile Fradet, qui est allé chercher au deuxième étage un enfant de huit ans, qu'il a pris sous un bras pendant qu'il le protégeait de l'autre contre les planches enflammées.

Au moment où il sortait de la maison, il a reçu une table de nuitqui, heureusement, n'a fait qu'effleurer sa tempe, mais qui lui a mis la tête en sang.

— Un drame mystérieux qui s'est passé avant hier matin à Paris, rue Notre-Damede-Nazareth, a mis en émoi tout le quartier du Temple. Vers cinq heures et demie du matin, M. Fillion, qui tient une crémerie, 10, rue Nazareth, entendit frapper à la porte de derrière de sa boutique, au moment où il se levait. Il alla ouvrir; son concierge, Beaulieu, entra et s'affaissa sur une chaise en s'écriant : « Ma femme vient de se donner un coup de rasoir. » Le docteur Guey-rard, appelé à la hâte, descendit dans la loge du concierge, il y trouva la femme Beaulieu, couchée morte sur son lit, la gorge presque absolument tranchée. La mal-heureuse était déjà presque froide ; la mort remontait à une heure au moins. Sur le parquet, on voyait de grandes flaques de sang, une près de la porte, une autre au milieu de la pièce et une troisième près du lit. Sur un établi près de la fenêtre était posé un rasoir teint de sang On y voyait aussi des marques de doigts ensanglantés La blessure que portait au cou la femme Beaulieu était assez large, selon l'expression d'une des personnes qui ont vu le cadavre, pour qu'on pût y mettre le poing.

Les deux mains crispées de la pauvre femme semblaient vouloir retenir la tête,

presque détachée du tronc. Mais nulle trace de violence sur les bras ou la poitrine; la malheureuse était couchée sur son lit, à moitié nue, et sou visage, à peine contracté, semblait prouver que son agonie n'avait pas duré longtemps. Beaulieu regardait d'un œil sec, mais presque hagard, le cadavre de sa femme. La police arriva quelques instants après, et Beaulieu, questionné, déclara que la veille il s'était couché à minuit tout habillé, que vers trois heures et demie du matin, il s'était levé pour aller au cabinet, qu'il y était resté environ dix minutes revenant il avait vu, devant la porte de la loge, sa femme se coupant la gorge avec un rasoir, qu'il s'était précipité aussitét vers elle, l'avait prise dans ses bras et l'avait portée sur son lit. — De là, dit-il, les taches de sang que j'ai sur mon pantalon et sur mes mains. Qu'y a-t-il de vrai dans ce récit? Nous ne le savons pas encore, la seule chose évidente, c'est qu'un drame terrible a du se passer cette nuit-là , entre le mari et la femme, à la suits de quelque scène épou-vantable, su la sasti a sué sa femme, ou la

femme, désespérée, s'est elle-même coupé la gorge, mais de graves soupçons pèsent sur Beaulieu qui faisait fort mauvais ménage avec sa femme; aussi, a-t-il été mis en état d'arrestation.

- Dansson audience d'hier, le 3° conseil — Dansson audience d'hier, le 3° conseil de guerre, séant à Paris, a condamné à la peine des travaux forcés à perpétuité le nommé Mekerski, polonais, coupable d'avoir, sous la Commune, fait des perquisitions et des réquisitions. d'avoir opéré des arrestations, et d'avoir pillé et volé. Mekerski s'était fait incorporer, pendant le siège, dans le bataillon des chasseurs de Neuilly. Le 2 janvier 1871, arrèté sous l'inculpation de vol au préjudice d'un habitant, il fut écroué à la prison militaire du Cherche-Midi, d'où il ne sortit que le 20 mars, quand la Commune ouvrit les prisons. Sitôt hors de prison, il courut offir ses services aux chefs de l'insurrection, dont l'accès lui fut facilité de l'insurrection, dont l'accès lui fut facilité par l'intervention de sa sœur, connue sous le pseudonyme de Paule Meuck. Nommé délégué en province, il se rendit à Auxerre et à Troyes, puis en Belgique, où il se mit en rapport avec d'autres délégués de la Comen rapport avec d'autres delegués de la Com-mune de Paris à l'étranger. De retour à Paris, il fut chargé, comme délégué à la sûreté générale, de faire des réquisitions et des perquisitions. Enfin, le 10 mai, il fut installé comme commissaire de police du quartier de l'Europe. Le 13 mai, l'accusé se disant délégué de la Commune, accompagné du commi-saire de police du quartier des Champs Elysées, de deux officiers et de dix fédérés, se présenta à l'hôtel de Mme la princesse d'Estling, sous prétexte d'y re-chercher deux caisses d'argenterie marquée aux armes de l'empereur. L'inculpé avait amené avec lui un serrurier pour ouvrir les portes et un expert pour inventorier les valeurs; il parcourt tous les appartements, il fouille les caves, et trouvant qu'or n'ou-vrait pas les portes assez vite, il en ouvre

ne avec un marteau. On s'empara d'une petite caisse de bijoux et de douze couverts en argent. Ces objets précieux furent mis sur un plateau et portés dans la loge de la concierge, où l'on s'occupa de faire un inventaire, pour placer le tout sous scellés dans l'office de la princesse, moins la belte de bijoux qui avait disparu. On se partagea des conserves; une partie du vin fut bue sur place, l'autre partie fut emportée au dehors. Le 19, les pièces d'argenterie furent envoyées à la préfecture de police Le 17 mai 1871, entre 9 et 10 heures du soir, 500 fedérés environ cercaient le convent des des confections de la confection de la con couvent des dames Carmélites, situé avenue

Quand la sœur tourière eut ouvert. l'accusé portant une écharpe rouge comme commissaire du quartier, pénétra violemment dans le couvent avec ses agents et cinquante fédérés. Mékerski, qui s'était fait donner toutes les clefs, fouilla toutes les chambres, ouvrit toutes les armoises et toutes les cais-ses de la maison. Il alla dans la sacristie, prit un calice, quelques dentelles et d'au-t es objets de valeur qu'il mit sous clef dans une pièce aux rez de-chaussée. Ayant lai sé des gardes en faction, il se fit accompagner par la sœur tourière dans la grande chapelle,où il confisqua les objets du culte qu'il trouva, et où, avec les fédérés, il se livra à toutes sortes de profanations. De plus, il mit en arrestation l'aumônier, M. l'abbé Lecompte, qui fut retenu chez lui jusqu'au vendredi daus la journée, gardé par une sentinelle qui avait l'ordre de faire feu s'il tentait de s'évader. Les fédérés volèrent à l'aumônier douze obligations du chemins de fer du Simpion et une cinquantaine de francs. A six heures du ma-tin seulement Mékerski et ses acolytes se retirèrent, laissant dans le couvent un poste important pour garder les objets pillés;mais il garda les valeurs de M. l'aumônier, qui ne furent jamais restituées à ce dernier. Mékerski avouait sa participation aux pil-lages; mais il a toujours nié qu'il les ait présidés. En outre il prétendait n'avoir jamais rien détourné.

On écrit de Teramo à la Gazetta de l'Emilia qu'un crime épouvantable a été commis dans la commune de Resciano. Dans la soirée du 26 avril, un certain Morroni Sabastino, agé de 47 ans, marchaed de fromage, armé d'un fusil et d'un couteau, pénétra avec violence dans l'habitation de on père, avec une férocité inouïe, il tua son père et sa mère, septuagénaire, son frère agé de 44 ans. Sa soif de sang n'étant pas encore assouvie, il acheva aussi à coups de couteau sa belle-sœur, âgé de 45 ans. Après cette tuerie. Sabattino se retira dans sa ehambre, chargea de nouveau son fusil et se tira un coup au cœur. Il avait commis tous ces meutres parce qu'il avait commis que son père avait refait son testament. L'assassin Morroni Sabattino avait été con-damné, sous l'ancien gouvernement, à 25 ans de fers, pour homicide. En janvier 1872, il avait oblesse son de il avait obtenu sa grace du gouvernement de Victor-Emmanuel.

- L'ancien gendarme Courazier, que la huitième chambre avait condamné à 500 fr. d'amende peur avoir écrit sur les murs: Vive Napoiéon IV! en a appelé de ce jugement; la cour, présidée par M. la Faulotte, n'a vu dans le fait reproché à Conrazier qu'une contravention à la loi de 1825, qui réglemente l'affichage, et elle a réduit l'amende à 200

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, 13 mai, ma-

Tous les ministres, à l'exception de M. Magne, étaient présents à Versailles hier. Le ministre des finances n'est pas encore complétement remis de son indisposition; mais on peut espérer qu'il viendra cette semaine déposer son projet d'impôts pour équilibrer le budget de 1874.

La séance d'aujourd'hui sera consacrée à l'élection du bureau de l'Assemblée. La nomination de M. Buffet paraît ne pas devoir encontrer d'opposition.

on cite les paroles suivantes que M. le duc d'Audiffret-Pasquier, président du centre droit, a prononcées dans la réunion tenue hier par se groupe le Cla qui fait la forse du sentre droit, a

t-il dit, c'est que ses membres n'ont pas d'ambition, et que le cabinet ne trouvera pas de concurrent parmi ses membres. Nous le soutiendrons énergiquement dans la voie la constitution des pouvoirs du marécha de Mac-Mahon, et notre appui ne lui fera pas défaut, pas plus que nos conseils. » PETITE BOURSE DU SOIR, 94,68 3/4.

Dépêches Télégraphiques (Service particulier du Journal de Roubaix).

LE PARLEMENT BELGE Bruwelles, 12 mai. — L'incident Frère-Orban et Guillery est arrangé. L'Etoile belge annonce l'organisation d'un grand banquet pour sceller l'union du parti libéral et de la gauche parle-

NOUVELLES DE ROME

Marseille, 12 mai. - On mande de Rome à la date d'aujourd'hui:

« Mgr Méglia nouveau nonce à Paris, quittera Rome à la fin de la semaine Demain, anniversaire de la naissance du pape, des réceptions solennelles auront lieu au Vatican.»

LA GUERRE CARLISTE Madrid, 12 mai. - La Gaceta publie un décret réorganisant la commission chargée de fixer un délai passé lequel l'introduction en franchise du matériel des chemins de fer ne pourre plus avoir lieu et créant une autre commission chargée de déterminer promptement la liquidation de cette franchise.

Les difficultés pour la formation d'un ministère de conciliation continuent. La Iberia croit qu'il faudra y renoncer. La dispersion de la bande Aznar est con-

Madrid, 12 mai, 5 heures soir. -La crise ministérielle n'est pas encore

LE GRAND DUC NICOLAS Londres, 12 mai. — La Pall-Mall Gazette apprend de Saint-Pétersbourg que le grand duc Nicolas, fils du grand duc Constantia, a été privé de son commandement pour la prochaine expédition de l'Oxus et mis aux arrèis chez lui. Il aurait eu à subir une visite domiciliaire et la police aurait examiné ses papiers.

Les bruits les plus extraordinaires courent sur ce sujet à Saint-Péters-

LES FÊTES DE HOLLANDE

Amsterdam, 12 mai. - Le roi a reçu ce matin, à l'église neuve, les hommages de la nation. Dans sa réponse à l'adresse des Etats généraux, le roi a exprimé chaleureusement sa reconnaissance pour les sympathies que lui témoigne le pays. Répondant ensuite à un discours du bourgmestre, le roi a déclaré qu'il destine la somme recueillie par souscription nationale en vue de lui offrir un cadeau, aux invalides et aux vétérans de l'armée de la Hollande et des Indes.

Londres, 13 mai. - Le correspondant du Times maintient ses assertions concernant les suggestions de M. de Bismark au roi Victor Emmanuel, lors de leur entrevue à Berlin.

COMMERCE

DÉPÉCHES TELEGRAPHIQUES

Havre, 13 mai. (Dépèche de MM.Shlagdenhauffen et Co,représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbon-

Ventes 4,000 b., marché tenu.

Liverpool, 13 mai. (Dépêche deMM.Shlagdenhauffen et C°, re-présentés à Roubaix par M. Bulteau Desbon-Ventes pleinement 15,000 b., marché

actif. New-York, 13 mai. Livrable en haussede 1/8 à 1/4. Manchester, 13 mai. Marché ferme. Avis de Bombay très

chauds. Avis divers

Métaux. - Le mouvement de reprise qui s'est manifesté dans l'industrie du bâtiment a ramené une légère animation sur le marché de Paris. Les travaux, quoique restreints jusqu'à présent, ont suffi moins à entretenir une certaine activité et arrêter la baisse des fers et des fontes.

Les fers laminés 1re classe se traitent Les fers laminés 1re classe se traitent entre 240 et 250 fr. avec un écart de 10 fr. entre chaque classe. Les fers spéciaux (1re classe) sont entre 260 et 270 fr. avec un écart de 10 fr. par classe. Les fers à ornières égales de 40 à 100 milimètres, sont cotés à 270 fr. les 1,000

kilos; les fers à planchers 1re classe 240

Les fontes conservent leurs prix et montrent une plus grande fermeté.

En ce qui concerne les métaux, le ton des différents marchés a été également satisfaisant cette semaine; les étains ont con-servé les prix élevés de la dernière semaine, et les transactions sur ce métal ont pris une très grande imporrance.

Sur la place de Paris, les cours supportent quelques variations.

Les cuivres du Chili se présentent avec une baisse de 2 fr. 50 par cent kil., les étains sont cotés à des cours plus élevés que les précédents.

ulvre	Chili	en barrs, liv. Havre	200	>>
-	-	lingots	212	50
	angl	ais tough	M	
-		minerais de corocoro		
		(cuivre pur)	200	
Stain	Banca.	Havre ou Paris	265	2.8
men. I	BALLE SAM	1.1	49 11 13	- 4

- anglais, Haves ou Rouse

Plomb de France, d'Espague,
 anglais,
 belge et allemand, Paris
 Havre Zinc de Silésie, - autres bonnes marques,

Dans la Haute-Marne, les transactions sont plus suivies; les demandes, sans prendre une grande importance, deviennent plus nombreuses. Le travail est soutenu dans toutes les for-

Havre

Paris.

52 43

63 ** 56 50

35 11

ges; la mécanique, les constructions, les ar-ticles pour chemins de fer ont des commandes assez importantes. Les ordres en fils de fer, pointes et meubles en fer commencent à se produire à nouveau.

Les fonderies paraissent moins favorisées; on doit signaler cependant quelques deman-

des de prix.

Dans le Nord, les fars maintiennent leurs

Dans le Nord, les fars maintiennent leurs prix avec fermeté entre 220 et 230 fr.: les tôles sent à 400 fr.et donnent lieu à un courant d'affaires assez suivies.

Dans la Meurthe-et-Moselle, sucun chan-

gement à signaler dans la situation, les cours restent nominaux.

En Belgique, le mouvement de reprise que nous avons constaté dans nos derniers bulletins s'accentue chaque semaine; les affaires reprennent une légère animation qui sans avoir une grande importance n'en qui, sans avoir une grande importance, n'en constitue pas moins une amélioration sensi-ble dans la situation.

En Angleterre les transactions ont été

très limitées pendant la dernière semaine. Les rapports du Middlesborough concernant le commerce des fers présentent une légère amélioration. La production, malgré la mise hors jeu de quelques hauts-fourneaux, est encore supérieure à la consommation, mais soit à cause de la réduction momentanée de cette production, soit pour d'autres causes, les marchands maintiennent leurs prix avec une fermeté que l'état actuel du marché justifie peu, et les cours présentent même cette semaine une hausse assez prononcée sur ceux cotés précédemment.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER PARISIENS

TRAMWAYS NORD

SOCIÉTÉ ANONYME Capital: CINQ MILLIONS de francs. A Paris, rue Louis-le-Grand, 19.

Concession du département de la Seine en date du 29 juillet 1872. Homologation par décret du président de la République en date du 18 octobre 1873. Approbation ministérielle du tracé des lignes en date du 21 avril 1874.

ÉMISSION

24,000 Obligations de 400 francs

REMBOURSABLES EN 35 ANS Par tirages au sort à partir du 1er octobre 1875 INTÉRÈT ANNUEL: 24 FRANCS payables par semestres, les 1er avril et 1er

octobre, aux caisses de la Société de Dépûts et de Comptes courants, à Paris, 2, place de l'Opéra.

PRIX D'ÉMISSION : 337 FR. 50 C.

(Jouissance du 1er avril 1874.) PAYABLES COMME SUIT : en souscrivant.
62 50 à la répartition.
100 " le les inilles

 le 1er juillet 1874.
 le 1er octobre 1874, moins le coupon qui sera reçu en déduction du ve ment.

- le 2 janvier 1875. La libération par anticipation procurera ne bonification d'escompte au taux de 5 0/0 l'an.

Ces conditions de prix et de jouissance représentent

un placement à 7.30 0/9. non compris la prime du remboursement en 35 ans. A défaut de versement aux échéances, les

intérêts de retard seront calculés au taux du coupon. — La Compagnie se réserve le droit de remboursement au pair de 400 fr., par anticipation, à quelque époque que ce

Le réseau des Tramways Nord comprend les lignes suivantes à double voie : kil. mêt. 1º Arc-de-Triomphe de l'Etoile à 6.080

Neuilly Id. à Levallois. 4.080 4º Boulevard Clichy à Genevilliers. à Saint-Ouen. 4.130 à Saint-Denis. 6.060 7º La Chapelle à Saint-Denis. . 8º Château-d'Eau à Aubervilliers. 9º Id. à Pantin . 6.460 Ce réseau doit être construit en deux ans.

La ligne de Suresnes, en partie construite, sera mise en exploitation en juin prochain. En dehors de son réseau, la Compagnie prépare l'établissement d'un tramway de camionnage dui reliera les chemins de fer du Nord et de l'Ouest aux usines environ-nantes; elle a passé, dans ce but, des traités avec les principaux industriels d'Aubervil-liers, de La Villette, etc., et achète les terrains de la voie et du dépôt. Les calculs de la Compagnie, basés sur

le produit général et moy

lui font prévoir un produit brut de fr. 4.465.000 Dépenses d'exploitation à déduire avec 150 voitures et 1,200 chevaux . . 3.016.000

1.449.900 Resterait comme produit net

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE Lundi 18, mardi 19 et mercredi 20

mai 1874.

de la Société de Dépôts et Comptes courants, 1, plas 66 pers, 6 Paris.